

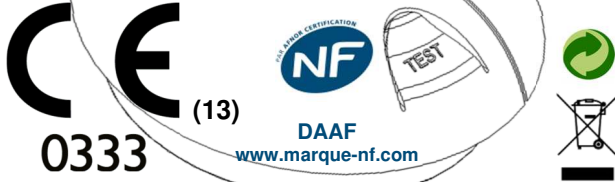
DOF29

DETECTEUR AVERTISSEUR DE FUMÉES
NF EN 14604 : 2005 + AC2008

MANUEL D'UTILISATION

MAF22-E

A conserver après lecture pendant toute la vie du détecteur



0333-CPR-292062

Détecteur photo-électronique

Fonctionnant sur pile Alcaline ou Lithium (fournie)

Alarme sonore : >85 dBA à 3m

Organisme Certificateur : AFNOR Certification
11 rue Francis de Pressensé
93571 LA PLAINE ST DENIS CEDEX

Fabricant : SHD
8 route de Bouzonville-en-Beauce
45300 PITHIVIERS

SOMMAIRE

1. CERTIFICATION
2. DESCRIPTION GENERALE
3. EMBLEMES RECOMMANDES
4. EMBLEMES CONTRE-INDIQUES
5. INSTALLATION DU DETECTEUR
6. REMPLACEMENT DE LA PILE
7. CONTROLE FONCTIONNEL DU DOF29
8. ENTRETIEN
9. LIMITE DU DETECTEUR AVERTISSEUR DE FUMÉES
10. GARANTIE

1. CERTIFICATION

Le marquage CE apposé sur ce produit atteste sa conformité aux directives européennes qui lui sont applicables, en particulier sa conformité aux spécifications harmonisées de la norme EN14604:2005 + AC2008 en regard du règlement UE 305/2011 relatif aux produits de construction.

La marque NF appliquée au DAAF, c'est l'assurance de la sécurité et d'une qualité constante contrôlées par des spécialistes. Par ses contrôles rigoureux et exhaustifs (système de management de la qualité du titulaire, contrôle des fabrications, audit et essais de surveillance ...) elle apporte au consommateur toutes les garanties de conformité des produits certifiés.

La marque NF-Sécurité Incendie Domestique atteste la conformité du produit au référentiel NF292 ; elle est délivrée et surveillée par AFNOR certification 11 rue Francis de Pressensé 93571 LA PLAINE ST DENIS Cedex.

La DOP est disponible sur le site www.shd-detecteurs.com

2. DESCRIPTION GENERALE

DOF29 contribue à la protection de votre vie et de votre habitat 24 heures sur 24. Il est spécialement étudié pour la surveillance des habitations privées (maison, appartement).

Toute détection de fumées est signalée par le déclenchement d'une alarme sonore puissante.

Produit livré avec une notice d'installation et de maintenance claire et explicite.

Ergonomie validée de manière à limiter les risques de mauvaise utilisation : oubli de la pile, montage de la pile à l'envers...



DOF29 n'est pas un détecteur de gaz.

3. EMBLEMES RECOMMANDES

Pour une protection optimum :

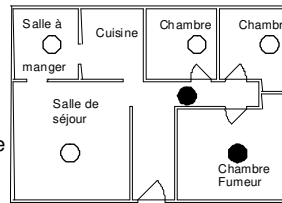
- Placez un détecteur dans chaque pièce, en évitant les emplacements contre indiqués du §4.

Pour une protection de base :

- Placez un détecteur à chaque étage.
- Placez un détecteur à proximité des zones de couchage (par exemple, dans le couloir conduisant aux chambres ; en cas de long couloir > 10m, placer 1 détecteur à chaque extrémité).
- Placez un détecteur dans chaque chambre à coucher occupée par un fumeur.

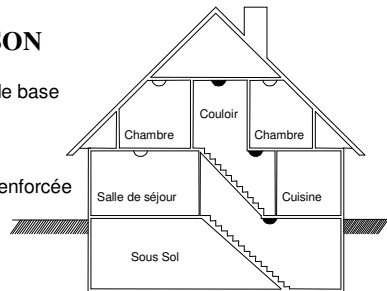
APPARTEMENT

- Protection de base
- Protection renforcée



MAISON

- Protection de base
- Protection renforcée



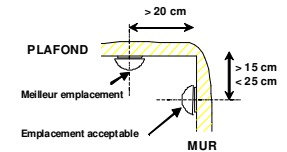
Emplacement du détecteur dans la pièce :

Le détecteur doit être fixé de préférence **au plafond** au centre de la pièce sinon :

- A plus de 20cm de tout obstacle (mur, cloison ; poutre etc...).
- A plus de 60cm de tout angle de la pièce.

En cas d'impossibilité, fixer le détecteur sur le mur :

- A une distance comprise entre 15 et 25cm du plafond.
- A plus de 60cm de tout angle de la pièce.



4. EMBLEMES CONTRE-INDIQUES

Ne pas installer le détecteur :

- A moins de 1m des bouches de chauffage, de refroidissement ou d'aération. La fumée pourrait être éloignée ou diluée.
- Dans un endroit où la température risque de descendre sous 0°C ou monter au-dessus de +50°C (risque de mauvais fonctionnement du détecteur).
- Dans un local où il y a un risque de condensation. Les salles de bains et buanderies sont à proscrire.
- Là où les fumées peuvent se dégager (cuisine ou garage peu ventilé) et générer des alarmes indésirables.
- Dans un endroit trop poussiéreux.

Traitement des appareils électriques et électroniques en fin de vie



Ce symbole indique que ce produit ne doit pas être traité avec les déchets ménagers. Il doit être remis à un point de collecte approprié pour le recyclage des équipements électriques et électroniques :

- Dans les points de distribution en cas d'achat d'un équipement équivalent.
- Dans les points de collecte mis à votre disposition localement (déchetterie, collecte sélective, etc...)



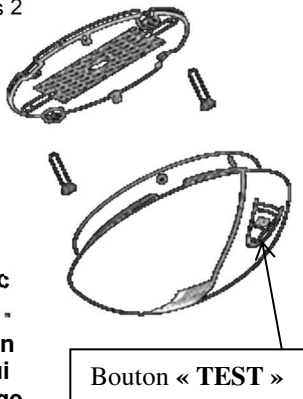
SHD adhère à l'éco organisme : European Recycling Platform

Fonctionnalités certifiées par la marque NF	
Installation	<input checked="" type="checkbox"/> Mur <input checked="" type="checkbox"/> Plafond
Fonctionne avec	<input checked="" type="checkbox"/> Pile incluse <input type="checkbox"/> Secteur
Autonomie de la pile	<input type="checkbox"/> 3 ans <input checked="" type="checkbox"/> 5 ans <input checked="" type="checkbox"/> 10 ans (selon version) <input type="checkbox"/> Scellée non remplaçable
Témoin lumineux d'alarme	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Prévu pour l'installation dans le mobile home / caravane / camping-car	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Mise en pause de l'alarme sonore	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

5. INSTALLATION DU DETECTEUR

Maintenant que vous avez lu les paragraphes 1 à 4, vous êtes prêt à installer votre détecteur **DOF29**.

- Retirez la semelle du détecteur en tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
- Placez la semelle à l'emplacement prévu et marquer au crayon l'emplacement des 2 trous de fixation.
- Utilisez les 2 vis de fixation et chevilles fournies. Fixez solidement la semelle.
- Installez la pile (voir §6).
- Fixez le détecteur sur la semelle en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'au verrouillage.



⚠ **DOF29 est livré avec pile débranchée.**

⚠ **DOF29 est muni d'un dispositif de sécurité qui empêche son verrouillage sans la pile.**

6. REMPLACEMENT DE LA PILE

Votre détecteur **DOF29** émettra un BIP sonore toutes les minutes en cas de pile faible. Vous devrez donc immédiatement changer la pile en procédant comme suit :

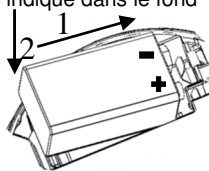
- Retirez le détecteur de son support (Rotation dans le sens inverse des aiguilles d'une montre).
- Enlevez la pile usagée. Ne jetez pas la pile mais rapportez la à votre distributeur.

▪ **Attention : le bon fonctionnement du Détecteur est assuré par l'utilisation d'une des piles suivantes :**

ALCALINE 9V (modèles DURACELL MN1604, GP 1604A, ENERGIZER EN22 ou EN522), garantissant l'autonomie de 5ans.

Lithium 9V (modèle ENERGIZER L522, ULTRALIFE U9VL-J ou SUNMATIC CR-9V1200L), garantissant l'autonomie de 10 ans.

- Veillez à connecter la pile dans le sens indiqué dans le fond de son logement, voir ci-contre :
- Fixez le détecteur sur la semelle en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'il s'emboîte.
- Vérifiez le bon fonctionnement du DOF29 (§7).



Nous vous conseillons de changer la pile une fois tous les 5 ans si alcaline ou 10 ans si LITHIUM.

⚠ **Ne jamais utiliser de pile rechargeable.**

7. CONTROLE FONCTIONNEL DU DOF29

En fonctionnement normal, **DOF29** émet un flash lumineux rouge, une fois par minute. Vous devez contrôler le fonctionnement intégral de votre détecteur, une fois par mois ou après chaque changement de pile, en appuyant une dizaine de secondes sur le bouton « **TEST** » situé sur le capot (repéré au §5) :

- Le voyant du DOF29 clignote.
- Ensuite, l'alarme émet un son aigu.
- Le relâchement du bouton entraîne l'arrêt immédiat de l'alarme.

Pensez à familiariser les occupants de votre logement au son du DOF29 et habituez-les à évacuer la maison lorsqu'ils l'entendent.

⚠ **Tenez-vous à une distance raisonnable du détecteur (bras tendu) pour protéger votre ouïe du son très puissant.**

Forte puissance sonore > à 85dBA à 3m (94dBA à 1m)

⚠ **Ne tentez pas de provoquer une alarme par d'autres moyens (utilisation de briquet, etc.); vous pourriez endommager le détecteur ou pire, créer un début d'incendie.**

8. ENTRETIEN

Votre détecteur a été conçu pour nécessiter le moins d'entretien possible. Toutefois, quelques opérations simples sont à effectuer **une fois par an** ; Après avoir retiré le détecteur :

- Nettoyez les fentes du détecteur (situées sur le côté) avec un aspirateur, en utilisant une brosse douce ou directement un de ses accessoires.
- Utilisez un chiffon légèrement humide pour nettoyer l'extérieur du capot.

Il est recommandé de remplacer ce détecteur au bout de 10 ans.

⚠ **Si votre détecteur est placé dans un endroit sale, il faut le nettoyer plus souvent.**

⚠ **L'entretien de votre détecteur est important pour maintenir votre sécurité ; Un appareil sale peut, soit se déclencher à tort, soit se déclencher tardivement.**

⚠ **En cas d'alarmes répétées et non justifiées, vérifiez que les contre-indications du §4 sont bien respectées. L'alarme sonore peut être stoppée en retirant la pile (voir §6), après avoir démonté le détecteur de sa semelle ; Nettoyer le détecteur, remettre la pile et replacer le détecteur sur sa semelle.**

9. LIMITE DU DETECTEUR AVERTISSEUR DE FUMÉES

Le détecteur avertisseur de fumées est un appareil permettant d'avertir rapidement un début d'incendie à un coût raisonnable ; toutefois les incendies résidentiels débutent de différentes façons, et sont souvent imprévisibles. Le détecteur avertisseur de fumées peut dans certains cas, ne pas avertir d'un feu si :

- La pile est faible ou d'un mauvais type (voir §6).
- L'électronique est défaillante, il faut la vérifier comme indiqué au §7.
- L'entretien n'est jamais fait (voir §8).
- L'emplacement est mauvais (voir consignes au §4).
- La fumée ne l'atteint pas. Le détecteur avertisseur de fumée peut ne pas capter la fumée générée par un incendie situé à un autre étage ou de l'autre côté d'une porte.
- Il est trop éloigné. Bien qu'il dispose d'un son très puissant, le détecteur avertisseur peut ne pas réveiller une personne au sommeil profond. Pour une protection maximale, il est conseillé de placer 1 détecteur dans chaque chambre.

⚠ **DOF29 aide à sauver des vies, mais ne vous dispense pas de souscrire une assurance pour protéger les personnes et les biens.**

La durée de vie et d'utilisation du détecteur est de 10 ans lorsque celui-ci est placé dans un environnement sain.

10. GARANTIE 5 ANS

SHD garantit **5 ans** à l'acheteur le détecteur **DOF29** (hormis la pile) contre tout vice de fabrication à partir de sa date d'achat.

La responsabilité de **SHD**, pour cette garantie, se limite à réparer ou à remplacer le **DOF29**.

L'acheteur devra expédier le détecteur accompagné de la preuve de la date d'achat, frais de port aller-retour à la charge de l'acheteur à l'adresse suivante : SHD, 8 route de Bouzonville-en-Beauce, 45300 PITHIVIERS.

Assistance téléphonique en Français :

02 38 32 07 18

Cette garantie ne s'appliquera pas à un détecteur **DOF29** endommagé, modifié, mal utilisé ou mal entretenu.

Veillez consulter les conseils des experts et du pompier : <https://cdn.afnor.org/download/documents/NF292-les-conseils-des-experts-et-du-pompier.pdf>